

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE  
DU 20 MARS 2016 AU SÉNÉGAL  
LA RÉVISION CONSOLIDANTE RECORD

L'objectif de cet essai est de présenter la vision, la philosophie, les objectifs et le *modus operandi* de la réforme constitutionnelle du 20 mars 2016 dont l'histoire révélera l'étendue de la richesse et qui est, sans nul doute en dehors de celle de 1976 ayant fait passer le pays du parti unique au multipartisme, la plus marquante de l'évolution démocratique du Sénégal.

Adoptée par référendum, cette réforme s'est voulue intemporelle, inclusive et couvre plusieurs aspects fondamentaux de la vie politique et institutionnelle : les droits fondamentaux, le Président de la République, l'Assemblée nationale, les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, la justice constitutionnelle, la procédure de révision de la Constitution, la décentralisation et la déconcentration..., mais aussi des domaines relativement nouveaux comme le foncier, l'environnement et les ressources naturelles.

Une des grandes originalités de la réforme est l'insertion de clauses d'éternité qui ferment la porte aux révisions déconsolidantes connues par le passé.



*Ismaila Madior FALL est agrégé de droit public et de science politique et professeur titulaire des Universités. Enseignant depuis 22 ans à l'Université Cheikh Anta Diop, expert de plusieurs organisations internationales et auteur de plusieurs ouvrages sur le constitutionnalisme et la gouvernance démocratique en Afrique, M. Fall est présentement ministre, conseiller juridique du Président de la République du Sénégal. Il a conseillé le Chef de l'État sénégalais dans de grandes réformes comme celle des institutions et celle de la décentralisation (Acte III). Il est aussi Président du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE).*

Illustration de couverture : Jalka Studio

ISBN : 978-2-343-06449-9  
20,50 €



Ismaila Madior FALL  
LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE DU 20 MARS 2016 AU SÉNÉGAL  
LA RÉVISION CONSOLIDANTE RECORD



Ismaila Madior FALL

LA RÉFORME  
CONSTITUTIONNELLE  
DU 20 MARS 2016  
AU SÉNÉGAL

LA RÉVISION CONSOLIDANTE RECORD

